

## REALITE SOCIALE DES ENFANTS EN SITUATION DE RUE DE LA VILLE DE BAMAKO

### SOCIAL REALITY OF STREET CHILDREN IN BAMAKO

**JACQUES MAWE DAKOUO**

Université Yambo OUOLOGUEM de Bamako (Mali)  
[mawejaques@gmail.com](mailto:mawejaques@gmail.com) / 223 74495131

**OUMAR DEMBELE**

Université de Ségou (Mali)  
[Oumarcrepi1@gmail.com](mailto:Oumarcrepi1@gmail.com) / 22379263253

#### RESUME

Cet article traite des différents facteurs qui incitent les enfants à investir la rue. La présence des enfants dans la rue est liée à la précarité des conditions familiales, au divorce et au système de confiage. La pratique culturelle à travers les écoles coraniques est aussi un facteur déterminant de la présence des enfants dans la rue. L'approche mixte nourrie par l'entretien, l'observation et le questionnaire a été utilisée pour la collecte des données sur le terrain. Elle a permis d'identifier les facteurs qui conduisent les enfants à venir dans la rue. Ils sont d'ordre social, économique et culturel.

**Mots clés :** réalité sociale, enfants en situation de rue, facteur social, facteur économique, facteur culturel.

#### ABSTRACT

This article is a study of the various factors that encourage children to enter the streets. The presence of children on the streets is linked to precarious family conditions, divorce, and the foster care system. Cultural practices through koranic schools are also a determining factor in the presence of children on the streets. A mixed-method approach based on interviews, observations, and questionnaires was used to collect field data. It made it possible to identify the factors that push children into the streets. These factors are social, economic, and cultural.

**Keywords:** social reality, street children, social factor, economic factor, cultural factor

## I-INTRODUCTION

La situation des enfants en situation de rue est vue par la plupart des riverains comme un aspect négatif. Un bon nombre de gens considèrent ces enfants comme un danger imminent pour la quiétude des populations. Car ils sont vus comme des délinquants, des voleurs, fainéants. Seulement une partie de la population a compris qu'ils ne méritent pas d'être dans cette situation. Par conséquent il faut les aider à travers des mesures de prise en charge. La question qui nous préoccupe est celle-ci : pourquoi ces enfants sont-ils dans la rue ?

Les informations recueillies à travers les enquêtes renseignent sur l'origine géographique et sociale des enfants. Ils viennent pour la plupart des zones rurales où les conditions de vie sont défavorables. Les parents sont pauvres et majoritairement paysans, sans doute avec un niveau d'instruction faible. Ahmadou A Dicko (2018) montre que la majorité des enfants vient de l'intérieur du pays où les aléas climatiques entravent toute activité économique, créant une ruée vers Bamako où les potentialités en matière d'offres d'emploi sont plus diversifiées. Certains d'entre eux ont été confiés à des parents ou connaissances avant de se retrouver dans les rues. D'autres, par contre, ont subi les pires violences, soit au sein de leur propre famille, soit au sein des familles d'accueil (Bony 2016). De ce fait, le seul lieu où ils peuvent échapper à cette violence c'est dans la rue.

Ahmadou A Dicko (2018), en s'interrogeant sur l'origine du phénomène, montre à travers son analyse que le phénomène est endémique présentant un caractère de marginalisation, d'inhumain. Il est lié au développement grandissant des villes, la paupérisation progressive des couches sociales. Les conditions économiques des familles sont très précaires. N'ayant pas de soutien, ni de repère, les enfants investissent la rue. Cette nouvelle vie, ce nouvel environnement affecte la vie de l'enfant ainsi que sa personnalité. Selon l'analyse de Dicko les causes du phénomène sont multiples, mais les raisons économiques semblent occuper le premier plan, dans la mesure où la paupérisation progressive des couches sociales, le chômage, la précarité sont devenus des lots quotidiens.

La recherche effectuée par Sandy (2015) vise à déterminer les causes du phénomène des enfants des rues. Il est parti du constat que la question est très peu abordée par les auteurs maliens alors que nous assistons à une présence massive des enfants dans les rues de Bamako. Il ressort de son analyse que le phénomène serait dû essentiellement à la pauvreté des parents,

à la situation familiale. Selon ses enquêtes, un nombre important d'enfants aurait gagné la rue suite à une insuffisance des ressources de subsistance. Mais il faut retenir que le phénomène est devenu une pathologie sociale qui trouve ses racines dans la famille et surtout dans l'organisation même de la société. C'est dans ce sens qu'Annick Combier (1994 : 30) disait que : « *le phénomène enfant de la rue n'est que le résultat de l'organisation sociale* ». La vie à la rue est d'abord le lot des plus démunis, car les ressources matérielles mettent à l'abri ceux qui en jouissent. En d'autres termes une famille aisée a plus de chance de protéger ses enfants contre la rue qu'une famille pauvre.

## II- METHODOLOGIE

Elle a concerné l'analyse mixte portée sur les discours des éducateurs des centres d'accueil et d'hébergement, recueillis grâce à l'usage de l'entretien semi-directif. Il a été élaboré à l'intention des éducateurs au nombre de sept (07) et les enfants au nombre de vingt-cinq (25). Les critères de sélection pour les éducateurs étaient basés sur l'ancienneté. S'agissant des enfants, ils ont été pris sur la base de volontariat. On a eu aussi recours à l'observation. Elle a porté sur trois sites (la gare routière de la Guinée Conakry, les alentours de la grande Mosquée de Bamako et le marché de suguni-cura (c'est le nom d'un quartier de Bamako disposant un grand marché). Elle a eu lieu pendant le jour et la nuit entre 20 heures et 23 heures. Elle a permis d'observer le comportement des enfants l'interaction entre eux, les activités menées par les enfants dans la rue, l'organisation au sein des différents groupes. Elle a également permis de savoir que chaque groupe évolue sous la responsabilité d'un leader.

## III- RESULTATS ET DISCUSSION

### 1- facteurs liés à la présence des enfants dans la rue et à la situation économique de la famille

Les raisons qui poussent les enfants à venir dans la rue peuvent être liées à plusieurs facteurs : économiques, familiaux, culturels...

La précarité des conditions économiques de la famille a été fréquemment citée comme l'une des raisons fondamentales liées à la présence des enfants dans la rue. Les parents sont majoritairement des paysans ou ouvriers avec des moyens très limités, un niveau d'instruction faible. Ils ont souvent de difficultés pour survenir aux besoins de la famille. Cette situation

engendre la perte du contrôle sur les enfants et pousse ainsi au désespoir et bouleverse leur vie et les repères sociaux. Les enfants quittent la maison à cause de la misère de la famille, qui commence par l'absence des repas réguliers ( Engono et Njiki 2017). Ceux-ci deviennent fréquents dans la rue, en se faisant employés par d'autres personnes au grand marché, dans les gares routières cela en vue de pouvoir venir en aide à la famille. Ainsi petit à petit l'enfant finit par élire domicile dans la rue. Cette situation amène à comprendre que, quand le pouvoir économique d'un chef de famille devient faible, le risque de perdre sa crédibilité et son autorité devient grand. Cependant Yve Marguerat (1987) pense que c'est une situation qu'il faut prendre avec réserve, car si la seule pauvreté suffisait à rompre les liens entre un enfant et sa famille, ils seraient des centaines de milliers dans la rue, ce qui n'est pas le cas.

Toutefois, les raisons avancées par les enfants ont un rapport avec la situation de la famille. La situation économique des familles des enfants de la rue semble caractérisée par la pauvreté. Plus de la moitié des mères sont sans profession (87,71 %), les autres ont des petits commerces (10,29 %), travaillent comme restauratrices. Les pères pour la plupart sont des cultivateurs (46,51%), ou des commerçants. Ils font donc partie des couches les plus défavorisées des populations (Dakouo 2021).

## **2- facteurs liés à la famille**

Dans la considération des facteurs pouvant conduire les enfants à la rue, il ressort que les facteurs familiaux sont déterminants.

### **Le divorce des parents**

Parmi les facteurs qui incitent l'enfant à investir la rue, le divorce des parents occupe une place déterminante. Beaucoup d'enfants de la rue payent aujourd'hui le prix de la dissolution de l'union conjugale des parents et sont très souvent affectés psychologiquement par la situation (Engono et Njiki 2017).

Etant la dissolution du mariage du vivant des partenaires, le divorce est reconnu par la société et donne la possibilité aux divorcés de contracter, chacun de son côté, un nouveau mariage. Selon Ezembe (2009), le divorce a toujours existé dans les sociétés traditionnelles africaines. En Afrique traditionnelle, la jeune, qui était en mariage, avait la possibilité de s'opposer quand elle devenait mature. Elle pouvait abandonner son foyer conjugal et aller

contracter un autre mariage de son choix ailleurs. On n'est pas sans savoir que le mariage n'était pas réalisé au nom de l'amour. Pour la simple raison que ce sont les parents qui choisissaient une femme pour leur garçon. Mais, celui-ci, une fois devenu grand pourra chercher lui-même sa femme selon son goût. Les liens du mariage étaient sacrés, par conséquent, ils étaient préservés. Car briser les liens du mariage, c'est créer des antécédents entre deux familles ; ce qui constitue un obstacle pour les générations futures en cas de projet de mariage entre les jeunes. De nos jours, les critères qui orientaient le choix (une femme bien éduquée, travailleuse,) de nos grands-parents ont été banalisés. La tendance actuelle des mariages est celle du choix des individus et non plus des familles. Les questions d'amour, de beauté, de charme, de forme, de teint, de statut social, de niveau d'instruction prennent le dessus dans les critères de choix.

Aujourd'hui, on assiste à une floraison inquiétante de cas de divorces prononcés dans nos tribunaux. Les enfants sont seuls à payer le prix en cas de remariage. Selon Engono et Njiki (2017) Le (ou la) nouvel (le) élu (e) rejette la plupart des cas les enfants du premier lit, sous prétexte qu'ils sont les témoins d'une aventure qui a mal terminé. Le remariage de ce fait devient une source de discorde entre les deux conjoints, quand la situation s'empire les enfants n'ont pas d'autre choix qu'abandonner la famille au profit de la rue. Jérôme PALAZZOLO et al (2008), dans leur ouvrage : "*les exclus de la Cité*" trouvent que beaucoup d'enfants de la rue rencontrés au Togo, au Benin et au Caire sont issus de familles recomposées selon leur témoignage. Cet aspect semble être un peu fréquent dans la sous-région de l'Afrique de l'Ouest. Selon Ahmadou A Dicko (2018 : 121) le divorce des parents des enfants a été pour la plupart à l'origine de leur présence dans la rue. C'est un fait de la société qui très souvent ne facilite pas un bon climat de socialisation de l'enfant. N'étant pas l'enfant biologique du nouveau mari de sa maman, ou de la nouvelle femme de son père, l'enfant subit souvent un traitement qui laisse à désirer. La conception de l'enfant dans la société a connu une évolution. Les hommes d'aujourd'hui ne sont plus prêts à éduquer l'enfant d'autrui. L'enfant dans la société malienne d'aujourd'hui n'est plus celui qui appartient à toute la société mais plutôt à ses seuls parents biologiques. Parce que les liens de solidarité familiale sont devenus distendus et n'y assurent plus l'équilibre affectif des enfants, première victime des divorces et des mariages multiples. Le divorce comme la polygamie créent souvent de problèmes (Combier 1994).

L'histoire de D C (14 ans) est illustrative, « *mon père a divorcé ma maman. Actuellement maman a quitté la maison. Nous sommes huit (08) enfants. J'ai abandonné l'école classique en classe de 5ème année fondamentale. Après le départ de notre maman, papa est devenu trop violent envers moi. Il me traite de « vaurien ». Papa est alcoolique, il boit tous les jours, dès qu'il met pied dans la maison, il commence à nous insulter, à nous traiter de tout. J'ai fini par abandonner la maison pour la rue, il y a de cela 3 ans. Je me sens bien dans la rue. Je me nourris grâce à la mendicité ».*

Les enfants n'ont pas investi la rue pour les mêmes raisons. Voilà ce jeune de 14 ans qui suite au divorce de ses parents, est devenu la risée de son père. Il est traité de vaurien par son géniteur. La violence et le traumatisme liés au comportement de son papa l'ont incité à abandonner l'école après cinq ans sur les bancs. Présent dans la rue il y a déjà trois ans, l'enfant estime avoir fait le bon choix car selon lui il ne parvenait plus à avoir l'esprit tranquille dans la famille. Il évitait de croiser son papa. Maintenant, il est épanoui dans la rue ; grâce à la mendicité il parvient à se nourrir. Il ne souhaite pas retourner en famille maintenant. Il a toujours peur de son papa. Le jeune souhaite retourner à l'école afin de pouvoir apprendre un métier. L'enfant était dans une tenue très sale et l'habit n'était pas adapté à sa taille. Il avait en main un bidon contenant de la colle faisant ainsi remarquer son appétence pour les substances toxiques.

Le jeune A K (10 ans), partage un peu la même situation avec D C, pour avoir perdu son papa très tôt. « *J'ai perdu mon papa quand j'avais l'âge de 8 ans. Maman s'est remariée avec le petit frère de papa qui avait déjà deux femmes et des enfants. Ce deuxième mariage a causé beaucoup de peines à ma maman et à nous ses enfants. Il y avait trop de rivalité entre les trois femmes trop de mépris entre les mamans. La situation était devenue invivable, chaque jour maman se cachait pour pleurer dans sa chambre. Mon oncle a préféré ses enfants à nous. Voilà pourquoi j'ai décidé de quitter la famille pour l'aventure. J'ai demandé à un chauffeur de remorque qui m'a déposé à Bamako au marché de bétail du quartier de téléphonie sans fil ».*

La maman de ce jeune se remet avec son oncle qui avait déjà à son actif deux femmes. Cette forme de remariage appelée « lévirat » existe chez beaucoup de peuples africains. Elle a été instituée dans le but de permettre à la veuve de rester auprès de ses enfants pour les couvrir de l'amour maternel. Car elle reste le seul espoir des enfants surtout quand ils n'ont pas encore atteint l'âge de la maturité. Devenue troisième femme, de son oncle, sa maman rencontre des difficultés dans sa nouvelle vie conjugale. Elle et ses enfants deviennent la dernière priorité de l'homme qui l'a épousée. Le jeune A K ne supportait pas de voir pleurer sa maman. Il finit par abandonner la famille pour la rue.

## La polygamie

La polygamie est un autre motif avancé par les enfants enquêtés. Certains sont arrivés dans la rue à cause de la détérioration des relations familiales suite à l'arrivée de la deuxième femme de leur papa. Le fait de se marier à deux ou plusieurs femmes a donné naissance à de nouveaux types de relations au sein des familles qui se traduisent généralement par des conflits entre les épouses. La première femme est très souvent négligée, méprisée, abandonnée seule avec ses enfants. La nouvelle mariée devient la préférée, il lui est très souvent accordé de faire tout ce qu'elle veut. Les scènes de jalousies se succèdent incessamment. La mésentente finira par gagner le cœur des enfants. Ceux-ci commenceront par se mépriser les uns les autres et au-delà les marâtres. Il arrive souvent que le père fasse une distinction entre ses enfants. Dès lors, la vie en famille devient impossible et la décision de quitter cet espace familial malsain est vite prise par certains enfants. Dans une situation pareille, l'autorité du chef de famille est ébranlée.

S'agissant du cas de I F (10 ans), il aidait son papa à la forge après l'école classique. Quand son papa a pris une deuxième femme les problèmes ont commencé à surgir dans la famille entre les mamans. Il raconte en ces termes : « *Maman et la deuxième femme de papa ne s'attendaient pas. Il y a tout le temps des disputes entre les deux et chaque fois papa accusait maman en portant la main sur elle. Tout le temps papa frappe maman. Il ne s'intéressait plus à nous et à notre maman ; moi je ne supportais plus voir maman pleurer. J'ai quitté la maison, je suis venu à Sikasso. De Sikasso je suis venu en car à Bamako au quartier Ngolonina où j'ai noué amitié avec le gardien de la mosquée qui me donne souvent à manger. Je passe la nuit dans un petit coin de la cour. Dans la journée je me promène sur les tas d'ordures pour collecter les morceaux de ferraille pour les revendre. Des fois certains fidèles de la mosquée me donnent de jetons. Je compte retourner quand j'aurai un peu d'argent* ».

L'arrivée de la deuxième femme de son papa a provoqué son départ dans la rue car le climat familial est devenu invivable pour I F à cause du comportement de sa marâtre. Mais il faut retenir que pour la plupart des cas de polygamie la deuxième femme est plus ou moins soutenue par son mari. Lorsque l'enfant qui naturellement est fragile se retrouve sans soutien dans son combat, la seule possibilité qui s'offre à lui est d'abandonner la famille pour un endroit quelconque en dehors de la cellule familiale.

## Le décès

Selon Engono et Njiki (2017) le décès des parents ou tuteurs directs ayant en charge des enfants à nourrir et à protéger peut être aussi l'un des facteurs du phénomène enfants de rue. Après le

décès d'un des parents l'enfant peut se retrouver sous la responsabilité d'un tuteur. De ce fait, les conditions d'entretien et de prise en charge peuvent changer dans la famille d'accueil et devenir invivables pour l'enfant. Il tenté de trouver un endroit plus paisible autre que chez le tuteur. Les enfants de la rue proviennent des situations de décès des parents (Marchat 2004).

### Le confiage

C'est une pratique sociale qui peut s'avérer déterminante dans l'équilibre d'un enfant. Elle est une forme de placement d'un enfant auprès d'une famille d'accueil qui assure, en même temps son hébergement, ses besoins, son éducation (Engono et Njiki 2017). Cette forme de placement familial traditionnel de l'enfant est encore bien visible dans les coutumes malianes. Elle consiste à confier un enfant à un membre de sa famille élargie, et même à un ami de ses parents. L'objectif visé par cette forme de placement est de resserrer les liens de parenté ou d'amitié entre les membres de la famille ou entre les familles. S'agissant du point de vue de Céline Vandermeersch citée par Ezembe (2009) le placement est « *la séparation d'un enfant de moins de quinze ans avec sa mère biologique tout en sachant que l'enfant n'a pas quitté son habitat d'origine qu'il peut habiter avec son père* ». Le contexte de l'Europe est bien différent de l'Afrique. En Europe, le placement intervient suite à des décisions judiciaires occasionnées par la déficience des parents ou quand la vie de l'enfant est en danger. Dans le contexte malien, le placement peut survenir dans des situations particulières : quand il s'agit de veuvage, des cas de divorce et de remariage, ou des naissances très rapprochées ou hors mariage. Mais de nos jours, la pratique « confiage » a beaucoup évolué. Au point où l'enfant confié n'est plus toujours entouré de soins traditionnellement attendus. Selon Engono et Njiki (2017) la misère ambiante et les difficultés matérielles auxquelles les familles sont de plus en plus confrontées de nos jours en ville font que certains parents ne se sentent plus en mesure de s'occuper d'autres personnes venant d'ailleurs que la cellule familiale. Le confiage ne se fait plus sans difficulté aujourd'hui. Des pratiques de brimades, de violences et d'abus sont fréquentes obligeant ainsi certains enfants à abandonner la famille au profit de la rue. Quelques exemples pour illustrer les cas de situations de « confiage ».

« *Je m'appelle A B, j'ai 13 ans, ma mère m'a confié à une de ses connaissances qui gérait un restaurant. Je passais tous les jours la nuit dans ce restaurant. Je me suis bagarré un jour avec un des fils de la dame. Il était blessé, j'ai pris peur car la dame me maltraitait et j'ai fui pour venir à Bamako.* »

La pratique du « confiage » a évolué autrement : l'enfant confié n'est plus considéré toujours comme le propre enfant du tuteur. Elle a débouché sur les brimades, le trafic d'enfants, la violence, la négligence, voire les abus de toutes sortes et cela au mépris de toute éthique. De nombreux enfants souffrent énormément de cette pratique et de ses conséquences telles que le phénomène enfants de la rue et enfants délinquants en conflit avec la loi, pour ne retenir que ces cas d'illustration (*Ministère de la promotion de la femme de l'enfant et de la famille, juin 2006*).

« Je suis G.B. j'ai 11 ans. J'ai perdu mes parents. J'ai été confié à un tuteur qui ne s'occupait pas de moi. Je ne mangeais pas à ma faim et je me sentais mal aimé chez lui. Un jour j'ai décidé de partir avec des camarades talibés à Bamako cela fait deux (02) ans que je vis dans la rue. Je ne compte plus retourner dans cette famille »

Le témoignage du jeune G B montre que la pratique du confiage a évolué. Sa forme initiale qui portait sur la sécurité, l'entretien à l'enfant a considérablement changé. Les enfants, par ce canal deviennent souvent des victimes de toutes sortes de traitements.

### 3- Facteurs liés à la culture

#### L'école coranique

L'école coranique est une vieille institution. Elle est très répandue dans les régions islamisées en Afrique noire. Selon Ezembe (2009), les enfants y entrent à cinq (05) ans et y ressortent à l'âge de dix ans. Aujourd'hui les enfants restent avec leur maître jusqu'à l'âge de 14 à 16 ans après un certain nombre d'années d'apprentissage du coran. Sous la direction d'un marabout, l'enseignement est essentiellement basé sur la mémorisation des sourates du coran et les devoirs dont doit s'acquitter tout bon musulman.

La plupart des enfants sont confiés au marabout par leurs parents. N'étant pas appuyé par les parents des enfants pour leur prise en charge, le maître exige des enfants qu'ils mendient afin de récolter l'argent nécessaire pour subvenir à leurs besoins. Petit à petit, par le biais de cette pratique, les enfants sont initiés à la rue. Lorsque les brutalités deviennent excessives, les enfants fuient l'école coranique et gagnent définitivement la rue.

De nos jours, la situation des écoles coraniques dépend, en bonne partie, de la modernisation et de la situation de précarité en ville. La réalité des liens entre élèves des écoles coraniques et maîtres de ces écoles devient complexe. Les « talibés » sont supposés être des

élèves étudiants avec un maître coranique et faisant le « garibou » (mendiant en tant qu’élève d’une école coranique). De ce fait, la mendicité est perçue comme un fait positif par une bonne partie de la société malienne. Lorsque le jeune suit un enseignement coranique, le fait de mendier rentre dans le cadre de sa formation globale. Car cet exercice permet au jeune talibé de cultiver le sens de l’humilité et l’altruisme, deux qualités fondamentalement prônées par l’islam (Gaoukoyé 2016 : 23).

L’opinion publique, en raison de ses croyances et de ses habitudes peut fortement contribuer à stabiliser, ou même, à renforcer un phénomène qui n’est cependant pas toujours très bien perçu. Bien ancrée dans les mœurs, la mendicité enfantine n’a pourtant pas de grandes légitimations doctrinales au regard des textes islamiques : elle n’a rien d’un phénomène religieux intrinsèque à l’islam, et ne trouve aucun fondement dans les textes religieux. Limitée à la zone soudano-sahélienne, on ne la rencontre pas dans les pays arabes qui forment le berceau de l’islam. Loin d’être un immédiat reflet de la tradition, la présence de plus en plus dense de ces talibés est liée à une monétarisation grandissante des rapports sociaux. De nos jours certains maîtres coraniques abusent de leur autorité. Ils exigent alors de chaque enfant une certaine somme par jour. Lorsqu’ils estiment la recette insuffisante certains vont jusqu’à frapper les enfants (Combier 1994). Cette situation devient insupportable pour les talibés qui finissent par se retrouver dans la rue. L’histoire de Y M (12 ans) rencontré à « suguni-cura », est assez illustrative. Il raconte en ces termes :

*« J’ai été confié à mon maître coranique depuis que j’étais petit. Le maître s’est déplacé avec les talibés pour venir à Bamako. Il loge au Banconi où il a loué une maison pour lui et sa famille. Nous, nous dormions dans une maison inachevée sans portail. Nous sortions très tôt le matin pour mendier toute la journée. Tous les jours, le maître nous demande de lui apporter chacun 1500 fc. Le soir, si vous rentrez sans la somme demandée le maître vous frappe. Un jour moi j’ai décidé de venir me cacher au centre-ville ».*

Les fidèles musulmans ont l’habitude de confier leurs enfants à un maître coranique pour l’apprentissage du Saint Coran. Beaucoup de parents, pour leur adhésion à l’islam, souhaitent toujours initier leurs enfants à la connaissance du coran, dès leur jeune âge. A cet effet, beaucoup de maîtres coraniques reçoivent une cohorte d’enfants talibés pour l’apprentissage du coran. Il se trouve aujourd’hui que ces talibés sont devenus pour certains une source de revenu, car ils sont renvoyés dans la rue par le maître lui-même pour pratiquer la mendicité, avec instruction ferme de ramener tel montant faute de quoi les intéressés recevront une punition. Le

jeune Y M a été victime de cette situation. Abandonné par ses parents entre les mains du marabout, il doit désormais travailler dans le champ de son maître. Mais malheureusement, la sanction infligée par le maître prenait une tournure exagérée car à défaut d'apporter la somme de mille cinq cent francs (1500 fc) par jour au maître, l'enfant s'exposait à des châtiments corporels sévères. Pour ne plus subir chaque fois les sanctions exagérées, le jeune Y M a préféré abandonner son maître au profit de la rue. Il confirme qu'il ne retournera pas en famille, parce que ses parents le ramèneront chez le maître. Le souhait de Y M comme la plupart des enfants, est de chercher du travail dans la rue et gagner de l'argent. L'enfant n'est pas forcément issu d'une famille pauvre car selon lui son père est commerçant dans une ville du Mali. Mais les parents au nom de leur foi souhaitent pour leur enfant la connaissance des saintes écritures. Ce souhait semble ne pas être accompagné d'un suivi de l'enfant qui se trouve abandonné entre les mains d'un marabout au comportement violent. Selon la logique de certains se plier à la volonté du maître les rapproche davantage de Dieu.

### Régions d'origine des parents des enfants

Les enfants en situation de rue viennent essentiellement de l'intérieur du pays et les quartiers périphérique de Bamako.

Sur l'ensemble des 25 enfants enquêtés, ceux qui sont des deux régions, Ségou (25,58 %) et Mopti (22,92 %) sont les plus nombreux. Il faut signaler que beaucoup d'enfants viennent plutôt des différents villages des deux régions (Ségou et Mopti). Ensuite, il faut aussi retenir que ces deux milieux sont fortement islamisés. Dans les campagnes les parents préfèrent confier leurs enfants à un maître coranique pour l'apprentissage du Coran plutôt que de les inscrire à l'école classique. La plupart des maîtres les envoient travailler dans les champs surtout pendant la récolte du riz. Ils confirment que c'est avec cet argent qu'ils assurent leur restauration. D'autres prennent simplement la route de la capitale avec les enfants. A Bamako, les enfants sont envoyés dans les rues pour mendier. Il faut aussi reconnaître que les régions de Mopti et de Ségou sont fortement touchées par le terrorisme causant ainsi le déplacement des populations vers les régions du Sud. Ces différents éléments pourraient avoir un lien avec la présence des enfants dans les rues de Bamako.

## Profession des parents des enfants

Les pères des enfants en situation de rue à Bamako mènent diverses activités que nous appelons professions ; la profession vue comme emploi qui correspond à une classification professionnelle. C'est pour dire que le terme profession regroupe des réalités différentes.

Il a été constaté que le manque de formation est une carence qui caractérise le secteur informel. La plupart des parents des enfants sont analphabètes. Cette situation constitue un obstacle pour la formation. A cet effet, le métier est appris sur le tas, dans la débrouillardise. Cette forme de formation est appelée par les anthropologues apprentissage par tâtonnement et par imitation ou encore apprentissage par essai erreur. Ce manque de formation professionnelle incite les parents à se rabattre soit sur l'agriculture (46,51 %), soit sur le commerce (5, 64 %) ou sur la maçonnerie (5, 98 %). La plupart des parents des enfants pratique fondamentalement l'agriculture. Ce secteur de l'économie devient aujourd'hui de moins en moins générateur de revenus qui puissent subvenir aux besoins de la famille durant les douze mois de l'année. La pluviométrie n'est plus abondante comme les années précédentes. Les saisons pluvieuses pour la plupart ne sont pas accompagnées d'une quantité d'eau suffisante. D'autres se terminent même par une rareté de pluies dès fois inquiétante, annonçant souvent le début d'une sécheresse. A tout cela s'ajoute la pauvreté du sol ; le sol n'est plus autant fertile comme il l'était avant. Il n'y a plus de nouvelles terres, ni de brousse suite à la coupe abusive du bois. Les forêts ont été détruites laissant place à l'avancée du désert, au réchauffement climatique.

L'ensemble des activités que mènent les parents des enfants en situation de rue, décrit sans nul doute la situation économique et sociale de leur famille. Des familles par faute de formation professionnelle se contentent de vivre au jour le jour. Comment des parents qui vivent dans la débrouillardise peuvent-ils subvenir convenablement aux besoins de leur famille ? Comment un agriculteur affamé, dont les terres sont aussi pauvres peut-il répondre aux exigences économiques de sa famille ? L'incapacité économique des parents à faire face aux besoins de la famille les amène à démissionner de leur rôle d'éducateur et à laisser la place à la rue.

L'analyse des données de l'enquête amène à dire que la question de la qualification professionnelle est un obstacle constaté chez les mamans des enfants. Sur l'ensemble des enfants enquêtés plus de la moitié disent que leurs mamans ne mènent autres activités en dehors des travaux ménagers. C'est une réalité qui se manifeste beaucoup dans les campagnes, les femmes qui savent pratiquer d'autres métiers ne sont pas nombreuses. Aujourd'hui, l'espoir

renait petit à petit. Les ONG se rapprochent davantage des populations en essayant d'initier des petites formations professionnelles dans le but de l'autonomisation de la femme au sahel. On peut retenir l'exemple du projet SWEDD, qui travaille pour l'autonomisation des femmes dans le sahel.

### Tranches d'âges des enfants

Cette étude a concerné les enfants dont l'âge est compris entre six (06) et seize (16) ans. Les enfants qui sont dans la fourchette d'âge de onze (11) à quinze (15) ans sont donc les plus nombreux parmi les enquêtés. Ils sont majoritairement en phase pubertaire et en début de période d'adolescence qui va de douze (12) à dix-huit ans (18). C'est la période de l'apparition des caractères sexuels secondaires. Mais, pendant l'enquête de terrain, il a été constaté la présence des enfants très jeunes dont l'âge oscille entre sept (07) et neuf (09) ans environ. Certains ne connaissaient pas exactement leur âge. Selon Pascal Sène (2018), qui parle de l'enfant fait allusion à son âge, d'ailleurs l'un des caractères marquant de l'enfant est son âge ; car la notion d'enfant a une connotation précise dans les sociétés traditionnelles africaines, et désigne un individu qui n'est pas reconnu comme adulte par le corps social (Marchat 2004). Il faut savoir qu'en Afrique traditionnelle, il n'existait pas d'acte de naissance ou un document précis. L'âge était surtout mesuré grâce à des évènements heureux ou malheureux qui ont marqué l'époque (c'est l'année des grandes inondations, de la sécheresse, des criques pèlerins...) ou certaines périodes de l'année (la période des récoltes, la période de la chaleur, à l'approche des rites d'initiation). C'est dire que chaque société a sa manière de mesurer l'âge.

L'âge se mesure également par la taille, le visage, la voix. En observant le visage de l'enfant, l'adulte est à mesure de situer dans quelle fourchette d'âge l'individu peut être situé. Selon Pierre Erny (1990 : 19-20) cité par Pascal Sene (2017 : 98) « *l'enfant est un être qui croit, alors que chez l'adulte taille et forme sont achevées* ». De ce fait, l'enfant, l'adolescent serait reconnaissable à travers la morphologie qui correspondrait à un âge particulier. L'âge en tant qu'identité et critère biologique exprime la fragilité de l'enfant à qui, il faut accorder plus d'attention.

### Occupations des enfants avant la rue

Au regard des données recueillies sur le terrain il a été constaté un taux relativement élevé des enfants ayant connu l'expérience de l'école coranique.

Ils ont été amenés à apprendre le coran auprès d'un maître coranique. Ils obéissent au maître car celui-ci n'hésite pas à employer le châtiment corporel pour les amener à mémoriser les versets. Souvent, ce châtiment employé à l'excès laisse des plaies sur les corps des talibés. La logique du maître coranique ou du marabout, c'est qu'il le fait pour la gloire de Dieu et le salut de leurs âmes. Le coran est fait pour être connu, la religion est faite pour être vécue et transmise disait un marabout. Il faut donc éduquer les enfants à la vertu, à un bon équilibre moral, au respect des principes de la religion. Par conséquent, il ne faut pas s'amuser avec l'apprentissage du coran. Tous les moyens semblent bons pour la mémorisation de ses versets d'où l'utilisation du fouet. Les enfants qui ne parviennent pas à supporter la punition sévère du marabout, pour se libérer s'orientent vers la rue, où ils échappent au contrôle et à la maltraitance du maître coranique.

### Activités menées dans la rue

Les activités menées par les enfants en situation de rue sont dominées par la mendicité. Ce qui signifie que, la plupart des enfants de la rue ont recours à la mendicité pour pouvoir survivre. En plus de la mendicité, d'autres s'adonnent à des activités qui les valorisent, parmi ceux-ci nous avons les petits revendeurs ambulants. Ils assurent leur quotidien en menant des petites activités de commerce à la sauvette. Ensuite, il y en a qui se promènent sur les tas d'ordures pour collecter les ferrailles qu'ils revendent pour pouvoir survivre. Puis, il y a les cireurs de chaussures. Bref, c'est à travers ces activités que certains enfants arrivent à subvenir à leurs besoins dans la rue et à venir en aide aux parents, surtout à leur maman. Le développement de ces techniques de survie intervient quand l'enfant atteint un certain âge. Les enfants dont l'âge est compris entre 14 à 16 ans ont honte de mendier. Pour survivre, souvent ils s'orientent vers les petites activités pouvant générer des revenus. A défaut de cela, soit ils obligent les plus jeunes à mendier pour eux soit ils pratiquent le vol. Le vol reste pourtant l'une de leurs activités fondamentales après la mendicité.

### Accès à la nourriture dans la rue

Les données de l'enquête montrent que la faim n'est pas un véritable problème pour les enfants dans la rue, car beaucoup confirment qu'ils parviennent à se nourrir tous les jours. Ceux qui mendient ont la possibilité de gagner à manger tous les jours. Ils passent dans les familles

comme les talibés aux heures du repas à midi et vers le petit soir aux environs de 19 heures. A l'approche de ces heures (midi et 19 heures) les enfants sont pressés de partir. À Caritas-Mali « Action Enfants de Tous » les enfants demandaient très souvent à l'animateur de suspendre l'activité parce qu'ils doivent aller chercher à manger et il faut y aller à temps, car le Centre leur offrait seulement le petit déjeuner, pour le déjeuner et le dîner chacun se débrouillait. A cet effet, les enfants maîtrisaient parfaitement les heures de repas dans les familles. Ils ratissent aussi les espaces des restaurants, et des gargotières car ils bénéficient souvent des restes des plats des clients. Ils sont souvent grondés et injuriés sur ces espaces parce qu'on les trouve trop sales et dérangeants. Ceux-là qui passent souvent la journée sans manger sont les plus âgés, qui ont honte de mendier. Ils envoient les plus jeunes mendier pour eux, quand ceux-ci reviennent les mains vides, ils cherchent la solution autrement.

### **Relations de l'enfant avec sa famille**

Les enfants de la rue sont par définition en rupture avec le domicile familial. Dans la mesure où ils dorment dans la rue (Marchat 2004). A la différence de leurs homologues ‘’enfants dans la rue’’ ceux-ci retournent à la maison le soir venu, les enfants de la rue ont de très faibles liens avec leur famille. Ils dépendent de la rue plus que de leur famille (Combier 1994). En demeurant dans la rue ils perdent progressivement tout avec le réseau familial. C'est bien cette réalité qui se laisse voir sur le terrain.

Il ressort de l'enquête de terrain que les enfants qui ont perdu tout lien avec leurs familles sont les plus nombreux (41,86 %). La plupart des enfants ont affirmé que depuis qu'ils sont arrivés à Bamako ils n'ont plus les nouvelles de leurs familles. Beaucoup d'entre eux ont quitté loin avec leur maître coranique pour la grande ville. A cet effet, ils ne répondent que de leur maître coranique.

Ensuite les enfants qui ont enregistré une durée d'une année à deux ans de présence dans la rue, n'ont plus de liens avec leurs familles. Tous ceux qui ont passé plus de deux ans dans la rue n'ont plus de contact avec leur famille. Les enfants qui sont en contact permanent avec leurs parents sont en grande partie constitués de ceux qui tentent l'aventure, l'exode rural.

## CONCLUSION

Au terme de notre analyse les raisons liées à la présence des enfants dans la rue sont fondamentalement d'ordre économique, social, culturel. Les enfants investissent la rue à cause de la précarité des conditions familiales. Issus de milieux défavorisés, leurs parents n'ont pas reçu de formation professionnelle leur permettant d'améliorer leurs conditions de vie. Les enfants de la rue proviennent de familles en rupture, séparées, divorcées ou dont l'un des parents est décédé. Le système de confiage constitue une réalité sociale qui alimente le phénomène enfant de la rue. La pratique des maitres coraniques à travers la maltraitance est un facteur déterminant dans la situation des enfants de la rue. Une fois présents dans la rue, les enfants sont tenus d'entreprendre des petites activités pour leur survie.

## REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Bony, H. (2016). Les enfants de la rue à Port-au-Prince, Thèse de doctorat en sociologie, Université Laval, Québec, Canada
- Combier, A. (1994). Les enfants de la rue en Mauritanie, Paris, l'Harmattan
- Dakouo, J. M. (2021), Enfants en situation de rue à Bamako ; conditions de vie et perspectives, thèse de doctorat en sciences de l'éducation, Institut de Pédagogie Universitaire (IPU).
- Douville, O. (2004). Enfants et adolescents en danger dans la rue à Bamako (Mali), psychopathologie africaine, 2003-2004, XXXII, (1), 55-89
- Engono, J. N., Njiki, E. M. N. (2017). Les enfants de la rue au Cameroun, Paris, l'Harmattan.
- Marchat, S. L. (2004). Les enfants de la rue à Abidjan, Paris, l'Harmattan
- Ministère de la promotion de la femme de l'enfant et de la famille, bulletin d'information n°3, juin 2006
- Sene, P. (2018). Culture sociale de l'aumône et phénomène des enfants des rues au Sénégal, Paris, l'Harmattan
- Zerbo, J. K. (1990). Éduquer ou périr, Paris, l'Harmattan
- Dicko, A. A. (2018). Les effets ou conséquences psychologiques de la situation des enfants de la rue, revue semestrielle recherches africaines. N°19, ISSN 1817 – 424x, 115 - 122
- Dicko, A. G. (2016). Mendicité : style d'éducation ou signe de pauvreté ? Analyse de la mendicité et du savoir-vivre ensemble à la lumière du Coran, des Hadiths et de politiques éducatives et sociales du Mali, Recherches Africaines N°17, ISSN 1817-423x, 22 -35

Sandy, L. (2015). Le phénomène des enfants des rues dans la Commune III du District de Bamako, Recherches Africaines, N°15, ISSN 1817-423x, 7-23